

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 V. 342 Vœu relatif à l'abandon du projet de Tour Triangle

Le Conseil de Paris,

Considérant l'annonce au 1er novembre du soutien financier de l'assureur Axa au groupe Unibail-Rodamco-Westfield qui avait jusqu'à la fin octobre pour signer le bail à construction de la Tour Triangle ;

Considérant l'opposition de la première heure des écologistes parisiens contre ce projet de tour anti-écologique, voté en 2015 grâce aux élu.e.s de droite ;

Considérant que ce projet de tour de 180 mètres est héritier de l'urbanisme fonctionnaliste des années 60 et ne répond plus aux besoins et attentes des Parisiennes et Parisiens ;

Considérant que la construction et le fonctionnement d'une tour impliquent un bilan carbone désastreux, très éloigné des ambitions du Plan Climat de la Ville et des objectifs nationaux de réduction de moitié des émissions à gaz à effet de serre ;

Considérant que tant par sa forme que par ses proportions, cette tour sera un gouffre énergétique ;

Considérant le mauvais signal qu'envoie la Ville de Paris en relançant ce projet aberrant sur un plan écologique au cours de la COP26 ;

Considérant que le développement du télétravail et du co-working bouleversent l'immobilier tertiaire francilien qui connaît déjà un taux de vacance de plus de 7% ;

Considérant l'urgence sociale qui doit nous encourager à construire des logements dans un contexte immobilier excluant les classes moyennes et populaires ;

Considérant les objectifs ambitieux de la Ville de Paris d'amener à 30% la part de logements sociaux à Paris en 2030 ;

Considérant que la programmation presque exclusive de bureaux de cette tour, qui plus est, dans l'Ouest parisien, ne correspond en rien aux besoins de logements de la Ville et au nécessaire rééquilibrage territorial emplois-logements ;

Sur proposition d' Aminata Niakaté, Jérôme Gleizes, Emile Meunier, Fatoumata Koné et des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu que la Ville de Paris :

- abandonne le projet de Tour Triangle, anachronique sur un plan social, écologique et économique.
- organise une concertation citoyenne afin de s'orienter vers un nouveau projet à taille humaine et une programmation davantage en lien avec les besoins du territoire parisien.